

Pass'Déchèterie déclaration de perte et demande de renouvellement

Le tarif de remplacement des Pass'Déchèteries est de 6 € ttc. Il est voté annuellement par le comité syndical de

Sitreva. Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Adresse mail

- déclare perdu le Pass'Déchèterie attribué à mon foyer. Je comprends que les dépôts effectués avant la date de déclaration de perte sont de ma responsabilité.
- joins à la présente déclaration un chèque de à 6 € (six euros) à l'ordre du Trésor Public, pour le remplacement du Pass'Déchèterie perdu.

Modalité de récupération du nouveau Pass'Déchèterie (merci de cocher le mode de réception souhaité)

Je souhaite recevoir un code provisoire par mail à l'adresse indiquée ci-dessus qui me permettra de récupérer mon nouveau Pass'Déchèterie dans la déchèterie de mon choix.

Je souhaite récupérer mon nouveau Pass'Déchèterie, sous un délai de 3 semaines, sur la déchèterie de :

.....

Date :

Signature :

Le présent formulaire et le règlement sont à adresser à :

Sitreva, 19 rue Gustave Eiffel, 78120 Rambouillet

Les informations recueillies pour la délivrance du pass'déchèterie font l'objet d'un traitement informatique. Le destinataire des données est SITREVA.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les usagers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils doivent s'adresser au Service Communication de SITREVA.